ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
5e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2022-2023
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 22 mars 2023 à 19 h
dans la bibliothèque de l'édifice St-Viateur

---

1. Ouverture de la séance

Mme Cavaiola accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 :00.

2. Présences

Annie Cavaiola	Parent
Mirette Tiani	Parent substitut
Marc-André Couillard	Parent
Natacha Spagnoletti	Parent
Stephanie Savaria	Parent
Stephane Viviers	Enseignant
Marie-Michele Caron	Soutien
Karyne Thibert	Professionnelle
Isabelle Lessard	Directrice
Chantal Tremblay	Service de garde
Sylvie Tremblay	Membre de la communauté

Absent : Crystal Ledoux, Daphnee Filiatreault, Amelie Gramatico

3. Questions du public
Aucune question

4- Election d'une secrétaire au Conseil D'Établissement pour la réunion du 22 mars 2023
Il est proposé par Karyne Thibert et résolu :
QUE Mylene Labrecque soit secrétaire pour la réunion de ce soir.

22-03CÉ-22/23-60 **Adopté à l'unanimité**

5- Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Cavaiola présente l'ordre du jour de la réunion.
Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu:
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

22-03CÉ-22/23- 61 **Adopté à l'unanimité**

6- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2023, et suivi.
Mme Lessard présente le procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023. Il n'y a pas de suivi.
Il est proposé par Marc-André Couillard et résolu:
QUE le procès-verbal du 25 janvier 2023 soit adopté tel que corrigé.

22-03CÉ-22/23- 62 **Adopté à l'unanimité**

7. Mot de la direction

Projet éducatif : L'actualisation de notre projet éducatif en arrive à sa finalité. Nous l'avons présenté dans son entièreté à l'équipe-école, à notre assemblée générale d'hier. Nous devons le soumettre au CSS le 30 mars pour leurs derniers commentaires, et nous devrions vous le présenter au CÉ pour approbation en mai. Nous conserverons un objectif de réussite en français et un autre en mathématiques, en plus d'un objectif sur le bien-être physique et psychologique des élèves.

Organisation scolaire 23-24 : Madame Lessard présente l'organisation scolaire actuelle pour l'an prochain :
6 classes de préscolaire
6 classes de 1re année
4 classes de 2e année
4 classes de 3e année
4 classes de 4e année
1 classe multi-niveaux de 3/4
3 classes de 5e année
4 classes de 6e année

1 classe multi-niveaux de 5/6

Toutefois, d'ici le début du mois de mai, il y a de fortes possibilités que nous ouvrirons une classe au 2e cycle et une autre au 3e cycle ce qui aurait comme impact que nous n'aurons pas de classes multi-niveaux. Si ce scénario se concrétise, tous nos locaux seront utilisés à leur pleine capacité.

Suivi bénévole de l'année : Véronique Blais a été choisie pour être notre bénévole de l'année. La soirée est le 19 avril prochain.

Campagne de financement de chocolats : La campagne bat son plein. La date limite est le 31 mars.

Suivi semaine d'appréciation du personnel : La semaine s'est bien passée. Le personnel a apprécié les messages à l'intercom chaque jour, les gâteries au salon du personnel le lundi par l'OPP, le petit déjeuner du mardi, le petit cadeau du mercredi (délice pimenté) et les messages personnalisés des élèves. Notre personnel travaille fort et mérite toute cette belle reconnaissance. Merci à tout notre personnel !

Comité de transition: Pour soutenir une première transition scolaire harmonieuse, plusieurs écoles créent des comités de transition avec les partenaires de la petite enfance. Nous avons décidé de créer notre comité de transition ici à St-Viateur-Clotilde-Raymond, et la première réunion a eu lieu le 23 février. La prochaine réunion a lieu le 29 mars à 13h.

Coups de cœur à partager pour le comité de parents du CSS :
Les chandails SVCR: bel engouement, une autre commande sera passée.

8- Mot du Délégué au comité de parents :

- La politique de maintien et de fermeture d'école : tout a été revu mais aucune modification n'a eu lieu.
- Choix d'un conférencier à confirmer pour le 19 avril, à la soirée des bénévoles
- PEVR du CSSDGS:
  - Enjeux :
    - La réussite éducative des élèves à risque (60%-65%) et ceux ayant un plan d'intervention (EHDAA) et l'inclusion des élèves issus de l'immigration
    - L'attraction, l'intégration et la fidélisation de la main-d'œuvre
    - La croissance de la clientèle et de l'organisation
    - L'accès et la valorisation des données permettant le déploiement des pratiques probantes

9- Points à traiter :

9.1—Information/Approbation : OPP :
Photos scolaires 23-24 et campagne de financement des Fines herbes

Mmes Stéphanie Bédard et Isabelle Lessard présentent les informations relatives aux photos scolaires et à la campagne de financement des fines herbes. Les photos scolaires 23-24 auront lieu les 19-20 et 21 septembre prochains par la compagnie La Pomme Verte.

La campagne de financement des fines herbes débutera le 3 avril avec l'envoi du formulaire aux parents. Le prix sera de 25$ par paquet de 4 herbes et nous feront un profit de 6,60$ par paquet. Les parents auront jusqu' au 17 avril pour retourner leur bon de commande papier. Les parents pourront aller chercher leur commande chez l'agriculteur Pure-Horticulture à St-Rémi, les 27 et 28 mai.

Mme Spagnoletti propose de reprendre une plage-horaire pour vendre des hot-dogs au IGA. Il faut toutefois que le jeudi soir choisi soit pendant l'année scolaire, pas durant l'été.

Il est proposé par Mme Natacha Spagnoletti et résolu:

QUE la campagne de financement soit approuvée telle que présentée.

QUE le contrat de photos scolaires soit approuvé tel que présenté.

QUE la vente de hot-dog soit approuvée tel que présentée.

22-03CÉ-22/23-63 et 22-03CÉ-22/23 64 **Approuvé à l'unanimité**

9.2 : Information : Cour d'école St-Viateur
Madame Lessard explique que nous avons reçu 5 soumissions pour la phase 1 de notre projet prévu pour l'été 2023. Toutefois, le plus bas soumissionnaire est 100 000$ au dessus de notre estimation. Nous devons donc revoir le projet pour repartir en appel d'offres. Pour l'été 2023, nous nous assurerons de faire le marquage au sol et l'achat de 2 buts de soccer.

9,3 Approbation : Résolution déploiement des mesures 22-23
Mme Lessard présente le document du plan de déploiement des mesures budgétaires 2022-2023.

Il est proposé par Mme Chantal Tremblay et résolu:
QUE la résolution de déploiement des mesures soit approuvée telle que présentée.

22-03CÉ-22/23- 65 **Approuvée à l'unanimité**

9.4 : Approbation : Contenu d'éducation à la sexualité 1re à 4e année 2022-2023

Mme Lessard présente les contenus d'éducation à la sexualité pour l'année en cours. Madame Lessard explique que cela devrait être la dernière année où ces contenus sont présentés au CÉ puisque en 2023-2023, le ministère a prévu que ces contenus fassent partie du nouveau programme CCQ (Culture et citoyenneté québécoise)

Il est proposé par M. Marc-André Couillard et résolu:

QUE les contenus des programmes d'éducation à la sexualité soient approuvés tels que présentés.

22-03CÉ-22/23-66 **Approuvé à l'unanimité**

9.5 : Approbation : Grille-Matières 2023-2024

Mme Lessard présente la grille-matières 2023-2024.

Il est proposé par Mme. Mirette Tiani et résolu :
Que la grille-matières soit approuvée tel que présentée.

22-03CÉ-22/23-67 **Approuvé à l'unanimité**

9.6 : Approbation : Calendrier 2023-2024 de l'école

Mme Lessard présente le calendrier 2023-2024, avec les 3 journées pédagogiques ajoutées, soit la journée pédagogique bassin des écoles du secteur sud le 11 décembre 2023, et les 2 journées pédagogiques école du 23 février 2024 et du 17 juin 2024. Nous joindrons au procès-verbal un document énumérant les dates des rencontres de parents et des étapes qui ont été approuvées.

Il est proposé par Stéphane Viviers et résolu :
QUE le calendrier 2023-2024 soit approuvé tel que présenté.

22-03CÉ-22/23-68 **Approuvé à l'unanimité**

9.7 : Approbation : Kermesse de fin d'année

Mme Lessard présente les informations reliées à la kermesse de fin d'année. Les célébrations auront lieu le 20 juin prochain. Les élèves s'amuseront dans des jeux gonflables pendant une partie de la journée, et vivront des olympiades et autres jeux une autre partie. Ils auront aussi du temps privilégié avec leur enseignant titulaire en classe.

Il est proposé par Marie-Michèle Caron et résolu :
QUE la kermesse de fin d'année soit approuvée telle que présentée.

22-03CÉ-22/23-69 **Approuvée à l'unanimité**

9.8-. Approbation : Bal des finissants
Mme Lessard présente les informations concernant le bal de fin d'année. Le bal aura lieu le dernier jour d'école, le 22 juin prochain, au centre communautaire de St-Rémi. Les parents seront invités pour la remise des certificats en début d'après-midi. Les élèves célébreront entre eux par la suite et les parents pourront venir les chercher en fin de journée ou les enfants prendront l'autobus.

Il est proposé par Mme Mirette Tiani et résolu:
QUE l'activité du bal des finissants présentée soit approuvée telle que présentée.

22-03CÉ-22/23-70 **Approuvé à l'unanimité**

9.9- Approbation : Vente de biscuits pour les finissants (approbation par courriel)
Madame Lessard propose qu'afin d'amasser des fonds pour les activités entourant leur bal des finissants, les élèves de 6e année feront une vente de biscuits, chaque 2 semaines, les jeudis, du 9 mars au 1er juin. Les biscuits seront vendus au coût de 1$ par biscuit, lors de la récréation de l'avant-midi. Les biscuits seront préparés le mercredi précédant la vente par des élèves volontaires de chacune des classes de 6e année.

Il est proposé par Karyne Thibert et résolu:

QUE la vente de biscuits pour les activités des finissants soit approuvée tel que décrite ci-dessus.

22-03CÉ-22/23-71 **Approuvé à l'unanimité**

9.10 : Approbation : Tire sur la neige
Mme Lessard présente l'activité Tire sur la neige. La cabane à sucre La cabane à Guillaume située à St-Urbain viendra à notre école les 4 et 5 avril prochains, en après-midi pour faire vivre à nos élèves cette belle activité culturelle québécoise, propre à notre climat. Le mercredi 4 avril, cela se déroulera à St-Viateur, et le 5 avril, ce sera à Clotilde-Raymond. L'activité sera gratuite, nous l'assumerons à partir de la mesure gouvernementale Ecole accessible et inspirante.

Il est proposé par Mme Natacha Spagnoletti et résolu :
QUE l'activité Tire sur la neige soit approuvée telle que présentée.

22-03CÉ-22/23-72 **Approuvé à l'unanimité**

9.11 : Approbation : Programmation des activités et sorties scolaires 22-23
Mme Lessard présente la mise à jour de la programmation des activités et sorties de l'école. La nouvelle activité présentée est une sortie au musée Drouler's pour les élèves de 3e année, le 15 juin prochain, au coût de 30$ par élève chargés aux parents.

Il est proposé par Annie Cavaiola et résolu :
QUE la mise à jour de la programmation soit approuvée telle que présentée.

22-03CÉ-22/23-73 **Approuvé à l'unanimité**

10. Levée de la séance
Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Cavaiola et QUE la séance soit levée à 20h49

22-03CÉ-22/23-74 **Adopté à l'unanimité**

Annie Cavaiola, présidente

Isabelle Lessard, directrice